

LA FEUILLIE

Seine-Maritime, canton Argueil, arrondissement Dieppe,

1 008 habitants

I.S.M.H. 1942

L'ÉGLISE paroissiale de La Feuillie, dédiée à saint Eustache, est une élégante construction du XIV^e s., remaniée au XVI^e s., qui présente l'originalité de posséder une flèche de 54,50 m qui en fait le clocher de bois couvert d'ardoises le plus élevé de la région.

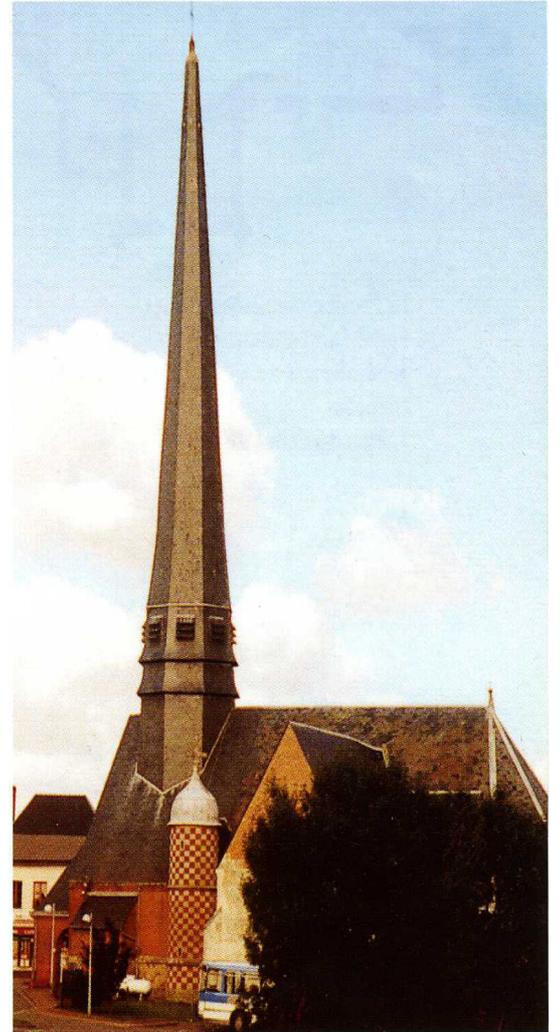
L'édifice, de brique et pierre sur un socle de grès, est en forme de croix latine et se termine par un chevet à pans coupés. Le volume des chapelles qui occupent chaque bras du transept et le matériau utilisé pour leur construction qui fait davantage apparaître un appareil de pierres de taille, laissent à penser qu'elles datent du XVI^e s. ou qu'elles ont été reprises à cette époque. Adossées au mur oriental de chacun des bras du transept, deux autres chapelles, de moindre taille, ouvrent sur le chœur. La tourelle d'escalier, de brique et pierre formant damier, qui s'appuie contre le mur gouttereau sud de la nef et la sacristie qui jouxte la chapelle sud-est, ont été ajoutées au XIX^e siècle. L'accès à l'église se fait à l'ouest sous un porche à auvent de briques. Les encadrements et les remplages des grandes baies qui éclairent l'église ont fait l'objet de reprises au XIX^e siècle. L'actuelle couverture d'ardoises remonte aussi à cette époque, l'édifice étant antérieurement couvert en tuiles.

D'après une information provenant des doyens ruraux du doyenné de Gisors vers 1466 en vertu des mandements des vicaires généraux de l'archevêché, l'histoire de l'église de La Feuillie serait liée à celle du manoir royal qui avait été construit "Nous avons pensé que pour éviter le danger des graves accidents qui résulteraient de la rupture de ces sommiers, il conviendrait de supporter directement au moyen de colonnes en fonte, sur bonnes fondations, les poteaux d'angles de l'octogone du clocher, à l'exception des deux qui se trouvent dans l'axe longitudinal de l'église". Le devis du 3 novembre 1865 prévoyait donc dix colonnes en fonte de 22 cm de diamètre et 5,84 m de hauteur, "y compris chapiteaux, bases et plates-formes supérieures et inférieures avec fortes vis". Il était approuvé par la préfecture le 4 décembre 1865. Comme le rapporte l'abbé Basile, "ces colonnes n'étaient pas

La Feuillie (Seine-Maritime)

Église Saint-Eustache

Façade sud de l'édifice

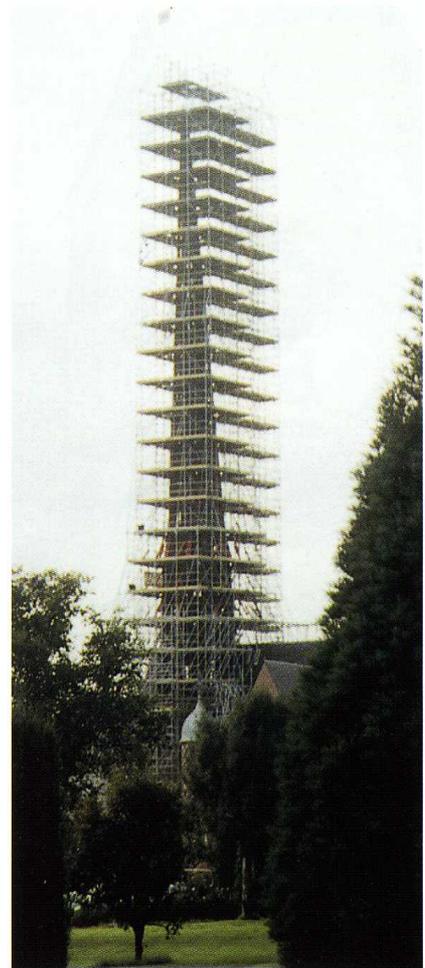


seulement destinées à servir de base solide au clocher, mais elles avaient été faites dans l'intention de le redresser. Un écrou avec vis avait été pratiqué dans leur pied au moyen d'une clef en fer servant de levier ; on devait toucher, soulever cette masse imposante jusqu'à ce qu'il soit aplomb. Tel était le hardi projet”.

L'abbé Basile a laissé une description pleine d'esprit de l'émotion qui fut celle du village au jour fixé pour l'opération de redressement du clocher. “Le lendemain matin, 28 mai, on se mit donc à l'œuvre. Pour faire manœuvrer ces énormes vis, l'on avait fait deux énormes clefs en fer qui saisissaient solidement la base hexagonale des colonnes, puis à cette clef on fixa un palan et trois ou quatre hommes tiraient la corde ; l'action se fit bientôt sentir. Ce furent d'abord d'assez nombreux craquements qui se firent entendre, mais ils disparurent à mesure que les bois se rapprochèrent. Pour éviter toute secousse, on ne faisait successivement qu'un tour de chaque colonne. Le clocher, au haut de l'aiguille, était dévié d'environ un mètre. Cette perte d'aplomb provenait de deux causes : de la base qui avait fléchi et dont l'effet produisait environ 75 cm au haut de la flèche, ensuite d'un endroit, vers la porte du guet qui avait fléchi de son côté et dont l'effet produisait les 25 autres centimètres ; les colonnes ne pouvaient évidemment remédier à ce dernier inconvénient... on travailla toute la journée et on obtint 7 cm et demi en bas ; or comme l'effet se multiplie par dix au haut de la flèche, on avait donc obtenu les 75 cm qui étaient le résultat recherché”. Malheureusement quelques mois plus tard, en mars 1868, la foudre tomba sur le clocher et l'endommagea considérablement. Des travaux furent donc à nouveau conduits de septembre 1871 à mai 1872.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé en 1997 une subvention de 300 000 F en deux tranches pour la restauration du clocher et de sa flèche tant en matière de maçonneries que de couverture et charpente. Un premier versement de 150 000 F a été effectué en 1997 au début des travaux, mais à la suite d'une violente tempête, l'échafaudage s'étant effondré, les travaux ont pris un retard important et le reste de la somme a été versé en 2001.

É. G.-C.



La Feuillie (Seine-Maritime)
Église Saint-Eustache
La flèche pendant les travaux

Arch. dép. Seine-Maritime, G 98, 100, 1743
("information" de 1466), 2139-2140, 2149, 2208 ;
2 OP 800/3 (restauration du XIX^e s.) ; Annales de
l'abbé Basile, XIX^e s. (photocopie dans le dossier
de la SAF)